

15. Ressources Humaines – Rapport sur l'égalité femmes-hommes sur le territoire pour l'année 2022. – Délibération.

Délibération 2023-10-02-113

Rapport

| | |
|-----------------------------------|-----------|
| Rapporteur | M. BOUTET |
| Nombre de conseillers en exercice | 84 |
| Nombre de conseillers présents | 65 |
| Nombre de pouvoirs | 14 |
| Nombre de votants | 79 |

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Jean-Jacques BOUTET, Vice-Président en charge des Ressources Humaines et du Dialogue Social qui expose à l'assemblée le Rapport sur l'égalité Femmes Hommes sur le territoire sur l'année 2022. (cf annexe)

L'égalité entre les femmes et les hommes constitue un des principes fondamentaux de la République, rappelé par plusieurs lois ainsi que les constitutions des 4^{ème} et 5^{ème} Républiques.

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015, prescrivent aux collectivités territoriales et aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) de plus de 20.000 habitants d'élaborer un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ainsi, la CCICV répond à l'obligation légale de présenter son rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, obligation rappelée à plusieurs reprises par la Préfecture de la Seine-Maritime. Le rapport réalisé en régie est constitué de deux parties :

- la première consiste en un état des lieux en tant qu'employeur et pose ses objectifs relatifs à sa politique de ressources humaines en matière d'égalité,
- la seconde propose une analyse des données sexuées sur le territoire et la mise en œuvre d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes adressées au public.

Vu l'avis du Comité Social Technique du 28 septembre 2023,

Délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'adopter le rapport sur l'égalité Femmes Hommes, sur le territoire, pour l'année 2022.

| | |
|-------------------|----|
| Nombre de votants | 79 |
| Votes pour | 79 |
| Votes contre | 0 |
| Abstention | 0 |

Pour ampliation conforme,
Le Président de la Communauté,



Eric HERBET



Le secrétaire de séance



Julien CORDIER